



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

**Région de Sédhiou**

ooooo/ooooo//ooooo

Département de Goudomp

ooooo/ooooo//ooooo

Arrondissement de Simbandi Brassou

## **COMMUNE DE DIOUDOUBOU**

### **PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (PTI)**

**(2021 – 2023)**

**Août 2020**

## SOMMAIRE

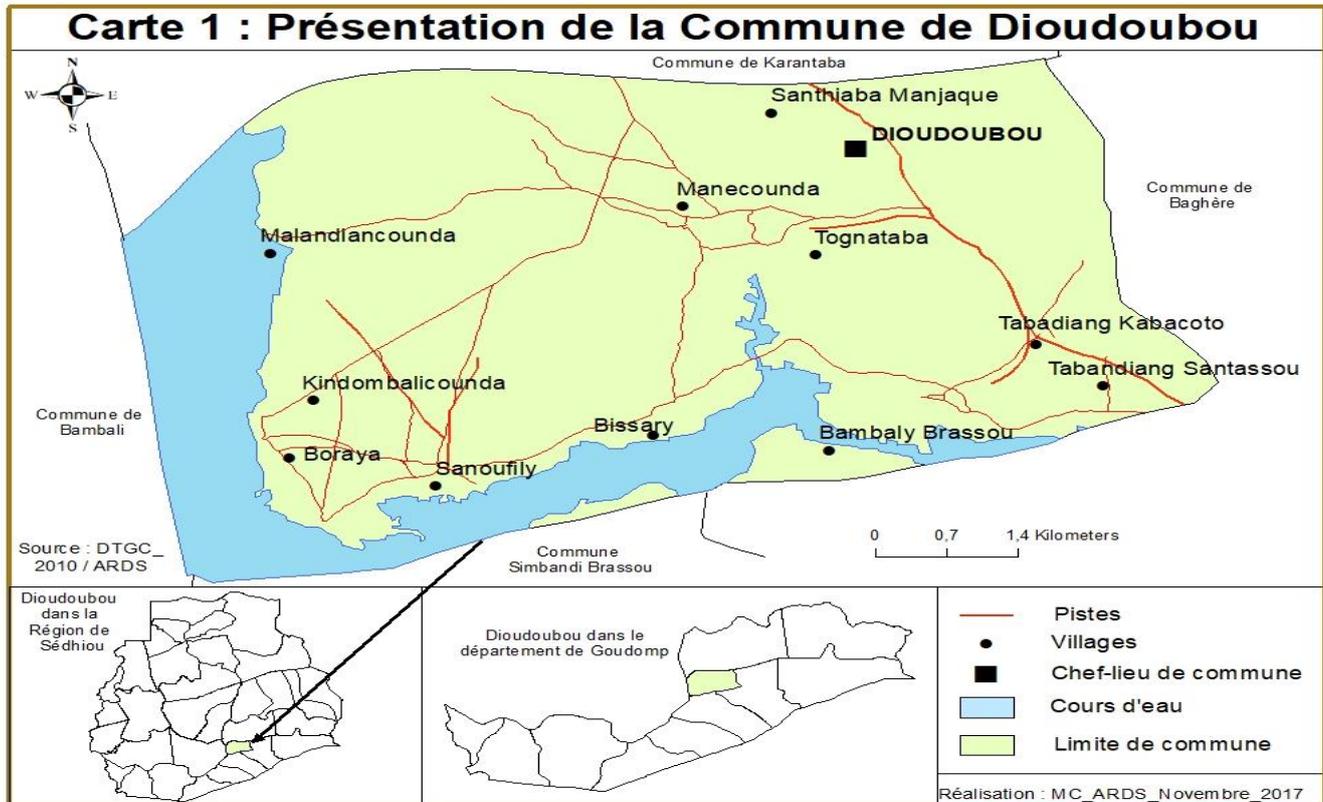
<b>I. PRESENTATION DE LA COMMUNE.....</b>	<b>3</b>
1.1. Le milieu physique .....	3
1.1.1. La situation géographique .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.2. Reliefs et sols .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.3. Le climat.....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.4. L'hydrographie et l'hydrologie .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.5. La pluviométrie .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.6. La faune et la végétation .....	Erreur ! Signet non défini.
1.2. Le milieu humain .....	5
1.2.1. L'historique du peuplement .....	Erreur ! Signet non défini.
1.2.2. La répartition de la population .....	Erreur ! Signet non défini.
1.2.3. L'état et la dynamique de la population.....	Erreur ! Signet non défini.
<b>II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....</b>	<b>6</b>
2.1. La Vision de Développement .....	6
2.2. Les axes stratégiques de développement .....	7
<b>III. ACTIONS RETENUES.....</b>	<b>7</b>

## INTRODUCTION

### I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

La Commune de Dioudoubou est située dans l'arrondissement de Simbandi Brassou, dans la partie Nord-est du Département de Goudomp, dans la Région de Sédhiou.

Elle est limitée à l'Est par la commune de Baghère, à l'Ouest par le fleuve Casamance et la commune de Bambali, au Nord par la commune de Karantaba, au Sud-est par la commune de Baghère et au Sud-ouest par la



commune de Simbandi

### 1.1. Le milieu physique

#### 1.1.1. Le climat

La commune de Dioudoubou se situe dans la zone climatique de type soudano guinéen caractérisée par une saison des pluies (juin à octobre) qui alterne avec une saison sèche (novembre à mai). Les vents dominants sont les alizés continentaux qui soufflent en saison sèche et les vents de mousson dont l'influence marque l'avènement de la saison des pluies (juin à octobre). La température quant à elle varie considérablement au cours de l'année ; elle oscille entre 16°C en Janvier et 31°C en Août avec une pointe à 39° C en mai ; soit une moyenne annuelle de 27°C. Les mois les plus chauds sont mars, avril et mai et les mois les plus froids sont décembre, janvier et février.

Située dans l'isohyète 1200mm, la Commune de Dioudoubou connaît des situations de déficit, caractérisées par l'installation tardive de la pluviométrie et la réduction du nombre de jours de pluies.

### **1.1.2. Le relief et les sols**

Le relief de la commune est essentiellement plat avec cependant quelques nuances liées au dénivellement des formations pédologiques. Ces nuances permettent de distinguer trois niveaux qui sont associés à des types de sols particuliers :

- les bas-fonds où se rencontrent les sols argileux qui sont propices à la riziculture. Les contraintes au niveau de ces bas-fonds sont l'assèchement précoce, l'ensablement et la salinisation ;

- les versants relativement élevés qui constituent la zone tampon entre les bas-fonds et le plateau. Cette partie de terres est constituée de sols argilo-sableux propices au maraîchage et à la riziculture.

Les versants sont fortement remaniés à cause de la dégradation du couvert végétal mais également de la sécheresse qui rabaisse le niveau extrême d'humectations à son point le plus bas ;

- le plateau qui est la partie la plus élevée est constitué de sol argilo-sableux à sablo-argileux aptes pour la culture de l'arachide, du mil, du niébé, du maïs, du sorgho, du manioc, et à l'arboriculture fruitière. C'est également la zone qui abrite les infrastructures humaines. La déforestation et l'érosion hydrique sont deux contraintes majeures des zones de plateau.

### **1.1.3. Les ressources en eau**

Le réseau hydrographique de la Commune est constitué du fleuve Casamance à l'ouest, le marigot de Tanaff au sud et quelques mares temporaires qui se remplissent en hivernage. Ces dernières qui sont principalement situées dans la forêt classée de Balmadou ont une durée de vie de trois à six mois du fait des déficits pluviométriques. Elles constituent la principale source d'abreuvement du bétail de juillet à février.

### **1.1.4. Les ressources forestières**

La végétation de la commune est constituée de strates arborées, arbustives et herbacées. Parmi les espèces rencontrées, on trouve souvent les kapokiers (*Bombax costatum*) le Dimb (*Cordyla pinnata*), le Santan (*Daniellia oliveri*), le Ven (*Ptéocarpusérinaceus*), le Linke (*Afzelia africana*), le Caïcédrat (*Khaya senegalensis*), *Acacia albida* (Kadd), *Detarium*

*Senegalensis*, *Diallium guineensis* «solom », *Ceiba pentandra* (fromager), *Parina rimacrophyla*, *Eleais guineensis* (palmier à huile), *Borassusa ethiopiium* (rônier), *Parkia biglobosa* (néré), les lianes, etc.

La forêt classée de Balmadou d'une superficie de 22113 ha est située à l'Est de la Commune et couvre les trois villages de la Zone Forestière que sont Dioudoubou, Tabadiang Santossou et Tabadiang Kabacoto. Malgré tout, beaucoup d'espèces végétales sont en voie de disparition du fait des actions anthropiques et des déficits pluviométriques notés ces dernières années.

En effet, outre l'approvisionnement en bois des populations et le pâturage du bétail, cette Dégradation du couvert végétal est aussi la résultante de la

carbonisation, l'exploitation abusive du bois d'œuvre et les empiètements des terres de culture.

Au total, cette situation a favorisé la dégradation des sols par l'érosion hydrique et éolienne, principale cause de l'ensablement des vallées et la disparition de l'habitat de la faune de plus en plus réduite à quelques espèces que sont : les petits rongeurs, les antilopes, les hérissons, les serpents, les singes, les oursins ou encore les oiseaux migrateurs essentiellement composés de tourterelles.

### **1.1.5. Les ressources halieutiques**

Sur le plan des ressources halieutiques, on note l'existence de poissons et de la crevette. Les principales espèces de poissons débarquées sont les tilapies, les mullets Mugil (Tambadieng), les mullets Liza (Guiss), l'ethmalose (Cobo), Otholitas (Fente), le capitaine (Ndiané) et les brochets (Seud). La crevette est représentée par *Penaeusduararom*.

Le potentiel halieutique a beaucoup souffert des effets de la sécheresse de ces dernières années avec la remontée de la langue salée qui a entraîné la disparition des palétuviers et de la mangrove. Il faut noter les mauvaises pratiques de pêche avec l'utilisation de filets à mailles inadaptées. Au total la principale contrainte qui s'exerce sur les ressources halieutiques est la pêche non contrôlée.

## **1.2. Le milieu humain**

### **1.2.1. historique**

Le village de Dioudoubou est créé par les Baynounk vers les années 700. Il porte le nom de l'un des chefs de ladite ethnie. Ils furent chassés par Dallo Dramé qui devint le fondateur du village cela fait 1317 ans à nos jours.

La commune de Dioudoubou, ancienne communauté rurale, est issue du découpage de l'ancienne communauté rurale de Tanaff opéré en 2008 avec le Décret n° 2008-1495 du 31 décembre 2008 modifiant et complétant le décret n° 2008-749 du 10 juillet 2008 portant création de communautés rurales dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, et Ziguinchor.

Avec l'avènement de l'acte III de la décentralisation notamment la loi N° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales (CGCL), la communauté rurale de Dioudoubou est devenue commune en gardant l'ensemble des villages qui la composent.

### **1.2.2. Répartition de la population**

Au recensement de 2013, la population de la commune de Dioudoubou était de 5509 habitants. Elle s'étend sur une superficie de 110 Km<sup>2</sup>, soit une densité de 57 habitants au km<sup>2</sup>. La population est majoritairement composée de femmes 2838 contre 2670 hommes (Source : *SRSD-Sédhiou/ANSD-Projections 2013 – 2063*).

La commune compte 95 % de musulmans et de 05% de chrétiens. L'ethnie Mandingue est majoritaire avec 78% de la population. Elle est suivie par les Balantes 12%, les mandjacks 08%. Les peuls et les autres minorités représentent 02 %. La migration affecte essentiellement les jeunes qui

émigrent vers les centres urbains (Sédhiou, Dakar, Kolda, Ziguinchor) et l'étranger (Europe, Guinée Bissau, Gambie) dans l'espoir d'y trouver un emploi.

**Tableau 1 : Population de la commune**

<b>Villages</b>	<b>Nombre habitants</b>	<b>Ethnies</b>	<b>Activités économiques</b>
Sanoufily	761	Mandingues	Pêche, petit commerce, agriculture
Boraya	527	Mandingues	Pêche, petit commerce agriculture
Bissary	419	Mandingues	Pêche, petit commerce agriculture,
Kindombalicounda	259	Mandingues	Agriculture, petit commerce
Tabadiang kabacoto	268	Mandingues	Agriculture, petit commerce
Dioudoubou	381	Mandingues	Agriculture, petit commerce
Bambaly Brassou	695	Mandingues	Agriculture, petit commerce
Tabadiang Santassou	161	Mandingues	Agriculture, petit commerce
Santhiaba	144	Manjacks	Agriculture, petit commerce
Tognataba	231	Mandjacks	Agriculture, petit commerce
Manécounda	694	Balantes	Agriculture, petit commerce maraîchage
Malandiancounda	744	Mandingues	Agriculture, petit commerce
<b>Hameaux</b>			
Mantouriya	52	Mandingues	Agriculture, petit commerce
Chérifoya	75	Mandingues	Agriculture, petit commerce
Touba Madina Fall	51	Mandingues	Agriculture, petit commerce maraîchage
Librassy	47	Mandjacks	Agriculture, petit commerce
<b>Total</b>	<b>5509</b>		

## **II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

### **2.1. La Vision de Développement**

**« Asseoir les bases infrastructurelles de la commune pour promouvoir son développement économique, social et culturel »**

## 2.2. Les axes stratégiques de développement

PSE	PDC
<b>AXE 1 :</b> TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE ET CROISSANCE	<b>AXE 1 :</b> PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE
<b>AXE 2 :</b> CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	<b>AXE 2 :</b> AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET DU CADRE DE VIE
<b>AXE 3 :</b> GOUVERNANCE, INSTITUTIONS, PAIX ET SECURITE	<b>AXE 3 :</b> GOUVERNANCE LOCALE, DYNAMISME ORGANISATIONNEL

## III. ACTIONS RETENUES

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGETS EN MILLIERS			
			2021	2022	2023	TOTAL
<b>Secteurs sociaux</b>						
SANTE	CONSTRUIRE et équiper le POSTE DE SANTE	DIOUDOUBOU	70000	0	0	70000
	équiper les cases de santé	manécounda, sanifily	6000	0	0	6000
	construire et équiper une case de santé	malandiancounda	12000	0	0	12000
	acquérir une ambulance médicalisée	dioudoubou	0	40000	0	40000
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Construire 5 SDC	CEM dioudoubou	35000	0	0	35000
	équiper le CEM	dioudoubou	7500	0	0	7500
	réhabiliter le bloc administratif	CEM	5000	0	0	5000
	clôturer le CEM	dioudoubou	11000	0	0	11000
	construire et équiper une bibliothèque	CEM dioudoubou	10000	10000	0	20000
	clôturer 2 écoles élémentaires	dioudoubou, tabadiang	0	22000	0	22000
	construire 21 SDC dans les écoles élémentaires	dioudoubou, malandiancounda, kindonbalicounda, manécounda, boraya, sanifily, bissary, santhiaba, CPC dioudoubou	50000	50000	47000	147000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGETS EN MILLIERS			
			2021	2022	2023	TOTAL
	construire 19 blocs administratifs	toutes les écoles sauf santhiaba et bambaly	48000	48000	48000	144000
	brancher les écoles élémentaires aux réseaux AEP		5000	5000	5000	15000
	brancher les écoles élémentaires à l'électricité	toutes les écoles élémentaires	5000	5000	5000	15000
	construire 10 des blocs d'hygiène écoles et lieux de culte)	kindombalicounda, 9 lieux de culte	20000	0	0	20000
	construire et équiper 3 CTP	sanifily, manécounda et dioudoubou	25000	25000	25000	75000
HYDRAULIQUE	construire et équiper un forage multi-villages	manécounda	0	120000	0	120000
	EXTENSION du FORAGE	TABADIANG SANTOSSOU vers tabadiang kabacoto, bambaly et libress	15000	15000	0	30000
	étendre les réseaux AEP	boraya vers malandiancounda; manécounda vers santhiaba, tognataba et dioudoubou	15000	15000	0	30000
ASSAINISSEMENT ET HYGIENE	CONSTRUCTION DE Latrines modernes	12 VILLAGES	25000	25000	0	50000
	mettre en place un système de collecte des ordures par ROC	malandiancounda et sanifily	5000	0	0	5000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGETS EN MILLIERS			
			2021	2022	2023	TOTAL
	mettre en place un dépotoir d'ordure	dioudoubou	0	0	0	0
	construire des canaux d'évacuation des eaux pluviales	sanifily, manécounda, malandiancounda, bambaly, santhiaba, tognataba	0	0	0	0
ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE	aménager la forêt classée de balmadou	dioudoubou, tabadiang	0	0	0	0
	lotir les villages	dioudoubou; sanifily, bambaly, malandiancounda, manécounda	10000	10000	10000	30000
	aménager un espace vert	dioudoubou	5000	0	0	5000
JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS	construire et équiper un foyer des jeunes	dioudoubou	0	50000	0	50000
	réhabiliter et aménager le terrain municipal	dioudoubou	10000	0	0	10000
	aménager 3 aires de jeux dans les villages	sanifily, malandiancounda et bambaly	10000	10000	10000	30000
	construire et équiper un centre socioéducatif	dioudoubou	0	50000	0	50000
GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME	construire et équiper une maison de la femme	dioudoubou	0	50000	0	50000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGETS EN MILLIERS			
			2021	2022	2023	TOTAL
	doter les femmes du matériel d'allègement des travaux	dioudoubou	0	0	0	0
ARTISANAT			0	0	0	0
<b>sous-total 1</b>						<b>1104500</b>
<b>Secteurs économiques</b>						
AGRICULTURE, ARBORICULTURE ET MARAICHAGE	Réhabilitation 04 digues anti-sels	malandiancounda-boraya; sanifily-bissary; bambaly-tabadiang (librass); tognataba-manécounda	25000	25000	25000	75000
	construire le pont-barrage (balouo salo)	sanifily	0	0	0	0
	ACQUISITION DE 3 TRACTEURS	manécounda, tabandiang et sanifily	21000	0	0	21000
	mettre en place 3 périmètres maraichers	samifily, malandiancounda et dioudoubou	36000	18000	0	54000
	réhabiliter 2 périmètres maraichers	boraya et bambaly	10000	0	0	10000
	construire et équiper une unité de transformation de produits locaux	dioudoubou	10000	0	0	10000
	renforcer les équipements de la ferme horticole (cyclomoteur)	tabadiang santossou	5000	0	0	5000
	construire un magasin de stockage au niveau de la ferme horticole	tabadiang santossou	15000	0	0	15000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGETS EN MILLIERS			
			2021	2022	2023	TOTAL
	mettre en place une chambre froide au niveau de la ferme horticole	tabadiang santossou	5000	0	0	5000
	équiper l'unité de transformation de la noix d'anacarde	tabadiang kabacoto	10000	0	0	10000
ELEVAGE	construire équiper des bergeries modernes	tous les villages	10000	0	0	10000
ELEVAGE	construire et équiper un parc à vaccination	manécounda	3000	0	0	3000
PECHE, AQUACULTURE ET PISCICULTURE	construire 4 quais de débarquement	boraya, malandiancounda, sinifily et kindombalicounda	8000	0	0	8000
	aménager des étangs piscicoles	malandiancounda, sanifily, bambaly	0	0	0	0
FORESTERIE	restaurer le massif forestier	dioudoubou	0	0	0	0
<b>sous-total 2</b>						<b>226000</b>
<b>Secteur d'appui à la production</b>						
COMMERCE	construire et équiper un marché permanent	dioudoubou	45000	0	0	45000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGETS EN MILLIERS			
			2021	2022	2023	TOTAL
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Construire 30 km de pistes rurales	dioudoubou-manécounda-santhiaba-malandiancounda-boraya (10km); tabandiang-sanifily-boraya (12km); tognataba-santhiaba-bissary (5km);	500000	400000	0	900000
COMMUNICATION	renforcer la couverture téléphonique de la zone (orange, tigo et expresso)	commune	0	0	0	0
	renforcer l'émetteur de radio	commune	0	0	0	0
	doter la commune de paratonnerres	commune	0	0	0	0
	renforcer la couverture internet de la zone	commune	0	0	0	0
ENERGIE	étendre le réseau électrique	toute la commune	15000	15000	0	30000
	densifier le réseau électrique	dioudoubou, manécounda,	10000	10000	0	20000
	étendre la ligne MT vers les autres localités	zone fluviale et centre	10000	10000	0	20000
<b>sous-total 3</b>						<b>1015000</b>
<b>Autres</b>						
GOUVERNANCE	réhabiliter l'hôtel communal	dioudoubou	10000	10000	0	20000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGETS EN MILLIERS			
			2021	2022	2023	TOTAL
TOURISME	promouvoir le tourisme rural intégré	dioudoubou-boraya-forêt de balmadou-Fort pinet-hotel Palmeraie-.....)	0	0	0	0
	créer un circuit touristique dans la forêt de balmadou	dioudoubou	0	0	0	0
	aménager la façade fluviale	boraya-malandiancounda-kindombalicounda	9000	9000	9000	27000
<b>sous-total 4</b>						<b>47000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>2 392 500</b>

Arrêté ce présent Plan Triennal d'Investissement (PTI) de la Commune de Dioudoubou à la somme de **deux milliards trois cent quatre-vingt-douze millions cinq cent mille francs (2 392 500 000F CFA)**.